

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

INSERTIONS.

Nro. 52.

SAMEDI, le 18 octobre 1851.

Avis officiels.

MISE AU CONCOURS DE PLACES A LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

Le Substitut actuel du Chancelier de la Confédération, engagé par des circonstances de famille, a donné sa démission pour le nouvel an 1852, et à teneur de la loi sur l'organisation et le mode de procéder du Conseil fédéral, la durée des fonctions de l'archiviste et du régistrateur de la Confédération expire au 31 décembre prochain. Les citoyens Suisses qui seraient intentionnés de postuler l'une ou l'autre de ces places, ont à adresser leurs offres de service, d'ici au 15 décembre, au Chancelier de la Confédération, pour être communiquées au Département de l'Intérieur.

Berne, le 10 octobre 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouverte pour la place de buraliste postal à Neukirch (Canton de Thurgovie) avec traitement annuel de fr. 90.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 26 courant à la direction de l'arrondissement postal de Zurich.

Berne, le 15 octobre 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

AVIS.

Le Département des Postes vient de recevoir de la part de l'Administration française la communication suivante :

„Le courrier expédié de Londres pour Bombay le 7 de chaque mois, ne partira plus dorénavant de la même ville que le 8 au soir.

„La malle sera rendue le 9 à Paris à 9 heures du matin et repartira dans la même matinée pour Marseille où elle embarquera le 11 à 5 heures 30 minutes du matin. Lorsque le 8 tombera sur un dimanche, le courrier ne partira de Londres que le 9 et les dépêches pourront n'être expédiées que vingt-quatre heures plus tard.

„Il n'est rien changé par contre aux heures de départ de Londres et à la marche du courrier expédié de Londres le 24 de chaque mois.

Berne, le 6 octobre 1851.

Pour le département des postes:

NÆFF.

 MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal à Wattwyl (Canton de St-Gall) avec un traitement annuel de L. 1190, y compris l'indemnité pour un aide, le chauffage et l'éclairage, etc.

Les aspirants à cette place doivent adresser leurs offres de service jusqu'au 25 courant à la Direction de l'arrondissement des postes de St. Gall.

Berne, le 6 octobre 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

 MISE AU CONCOURS.

Est mise au concours: la place de vagemestre pour l'arrondissement postal de Berne avec un traitement annuel de fr. 800—1000.

Les aspirants à cette place doivent adresser leurs offres de service jusqu'au 20 octobre prochain à la Direction de l'arrondissement des postes à Berne.

Berne, le 23 sept. 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE,

L'imprimerie Stämpfli à Berne vient d'être chargée de la vente de la

Loi fédérale

provisoire

sur la procédure à suivre par devant le Tribunal fédéral en matière civile.

Le haut Conseil fédéral en a fixé le prix à *quatre batz*. Elle ne peut être livrée que moyennant payement.

La même imprimerie est chargée du débit du

RAPPORT

sur

l'établissement de chemins de fer en Suisse

par

MM. Stephenson M. P. et H. Swinburne,
Experts appelés par le Conseil fédéral;

ainsi que du

RAPPORT FINANCIER

sur l'exécution

d'un réseau de chemins de fer en Suisse

de

MM. Geigy, membre du gouvernement de Bâle, et
J. M. Ziegler, ingénieur, de Winterthour.

Le haut Conseil fédéral a fixé à *quatre batz* le prix de chacun de ces rapports. Ils ne peuvent être livrés quoyennant payement comptant.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1851
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	54
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.10.1851
Date	
Data	
Seite	182-184
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 003

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.